

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*), **séance du 17 avril 2019**, tenue à la salle municipale de Ste-Sophie de Lévrard à **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Fortierville	Mme Julie Pressé, mairesse
Lemieux	M. Jean-Louis Bélisle, maire
Manseau	M. Guy St-Pierre, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	Mme Ginette Deshaies, mairesse
Sainte-Sophie-de-Lévrard	M. Jean-Guy Beaudet, maire
Saint-Pierre-les-Becquets	M. Eric Dupont, maire

et tous formant quorum

Ne sont pas représentées :

Bécancour
Deschailions-sur-Saint-Laurent
Parisville
Sainte Françoise
Saint-Sylvère

Assistent également à cette séance :

M. Daniel Béliveau, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Sébastien Demers, directeur par intérim du service incendie
M. Guy Lemieux, agent en prévention du service incendie

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est constaté et la séance ouvre à 19h31.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

Les points suivants sont à ajouter :

- 10.1 Embauche pompiers
- 10.2 Accès à l'information – intervention Sainte-Cécile-de-Lévrard
- 10.3 Brulage avec permis à Sainte-Cécile-de-Lévrard pour intervention du 13 avril 2019
- 10.4 Intervention à Saint-Sylvère du 16 août 2017

**RÉSOLUTION # 2019-04-78
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Madame Julie Pressé

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE l'ordre du jour soit accepté tel qu'amendé en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2019
- 5. FINANCES – SSIRMRCB
 - 5.1 Liste des encaissements et déboursés
 - 5.2 Listes des comptes à payer
- 6. CORRESPONDANCE
- 7. RAPPORT DE L'AGENT EN PRÉVENTION INCENDIE
 - 7.1 Association des pompiers du SSIRMRCB – remerciements
 - 7.2 Achat de chandails pour le Camp 911
 - 7.3 Sélection des pompiers pour la prévention résidentielle – été 2019
 - 7.4 Achat d'une tablette électronique pour la prévention résidentielle
 - 7.5 Règlement de prévention incendie – résolution pour la transmission du document à l'avocat
- 8. RAPPORT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM
 - 8.1 Suivi des interventions
 - 8.2 Sécurité civile

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

- 8.3 SUMI – camionnette
- 9. RESSOURCES HUMAINES
 - 9.1 Formation CNESST
- 10. AFFAIRES NOUVELLES
 - 10.1 Embauche pompiers
 - 10.2 Accès à l'information – intervention Sainte-Cécile-de-Lévrard
 - 10.3 Brûlage avec permis à Sainte-Cécile-de-Lévrard pour intervention du 13 avril 2019
 - 10.4 Intervention à Saint-Sylvère du 16 août 2017
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2019

**RÉSOLUTION # 2019-04-79
adoption du procès-verbal – séance du 20 février 2019**

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le procès-verbal de la séance du 20 février 2019 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES – SSIRMRCB

5.1 Liste des encaissements et déboursés

Les encaissements pour la période du 15 février au 11 avril 2019 s'élèvent à 289 241 \$ (entraide, quotes-parts).

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 144 281 \$ (salaires, téléphone, DAS, location pagettes, essence, entretien et réparation camions, déplacements, frais de déplacements, achats de pièces, location de caserne et bureau papeterie, repas pompiers, formation).

M. Sébastien Demers précise que le montant de la ligne 56 est conforme à l'entente avec la Régie des Chutes. Il est recommandé d'ouvrir, dans un avenir rapproché, cette entente afin d'uniformiser les ententes d'entraide.

5.2 Listes des comptes à payer

Aucune facture à faire approuver

6. CORRESPONDANCE

- Résolution Saint-Sylvère – mandat pour assister aux rencontres du SSIRMRCB;
- Résolution Saint-Sylvère – intérêt à joindre le SSIRMRCB.

7. RAPPORT DE L'AGENT EN PRÉVENTION INCENDIE

7.1 Association des pompiers du SSIRMRCB – remerciements

L'association des pompiers du SSIRMRCB remercie le conseil des maires pour les cartes cadeaux reçues et le temps libéré de M. Guy Lemieux afin de les aider dans l'organisation de certaines activités.

7.2 Achat de chandails pour le Camp 911

L'achat de chandails pour le camp 911 est prévu pour cette année. Une vingtaine de chandails seront achetés afin de combler la demande. Les chandails seront achetés chez Murray Promotions.

M. Eric Dupont demande si la roulotte de prévention du SSI de Bécancour peut être disponible pour des activités sur le territoire du SSIR. Une demande sera adressée à Bécancour pour connaître le prix de location. Il apprécie le fait qu'une grande importance soit accordée à la prévention. Il mentionne qu'il serait intéressant de regarder pour de nouveaux produits de prévention. Il aimerait aussi connaître le coût d'acquisition pour une remorque de prévention dans le même genre que celle de Bécancour.

7.3 Sélection des pompiers pour la prévention résidentielle – été 2019

Les demandes d'embauche ont été envoyées par courriel aux pompiers, des réponses sont

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

attendues sous peu. La municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets sera visitée cette année.

M. Simon Brunelle mentionne qu'il serait intéressant de joindre le formulaire d'embauche comme pompier volontaire aux nouveaux arrivants.

7.4 Achat d'une tablette électronique pour la prévention résidentielle

Des démarches sont en cours en collaboration avec M. Yves Guillemette afin de remplacer la tablette électronique de la prévention résidentielle. La première soumission reçue est trop élevée, M. Guy Lemieux est en contact avec M. Guillemette afin de trouver un meilleur prix.

**RÉSOLUTION # 2019-04-80
achat d'une tablette électronique pour la prévention résidentielle**

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB a besoin de remplacer la tablette électronique pour les visites de prévention résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites ;

CONSIDÉRANT les recommandations à venir de M. Yves Guillemette;

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE le SSIRMRCB fasse l'acquisition d'une nouvelle tablette électronique selon le meilleur prix et les recommandations de M. Yves Guillemette.

7.5 Règlement de prévention incendie – résolution pour la transmission du document à l'avocat

M. Guy Lemieux explique que le projet du nouveau règlement de prévention des incendies a été modifié selon les demandes de la dernière rencontre de travail avec les élus et est prêt à être envoyé pour vérification à l'avocat. Le seul changement est l'adoption du CBCS à la place du CNPI qui était dans l'ancien règlement. Le CBCS se veut un code plus adapté aux besoins et réalité du service incendie.

**RÉSOLUTION # 2019-04-81
envoi du projet de règlement de prévention incendie à l'avocat de la MRC de Bécancour**

CONSIDÉRANT QUE les modifications du projet de règlement de prévention incendie ont été faites et approuvées par le conseil des maires;

CONSIDÉRANT QUE le projet reflète les demandes et les besoins exprimés;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE le projet de règlement de prévention incendie soit envoyé à l'avocat désigné par la MRC, Me Sylvain Beauregard pour avoir un avis juridique.

ADOPTÉE

8. RAPPORT DU DIRECTEUR PAR INTÉRIM

8.1 Suivi des interventions

La liste des interventions entre le 15 février et le 11 avril 2019 est présentée.

Mme Ginette Deshaies s'informe de l'intérêt des pompiers lors de la pratique du SUMI. MM Sébastien Demers et M. Jean-Louis Bélisle explique que ce fut une rencontre très formative et très appréciée. M. Demers mentionne qu'il y a eu un excellent taux de participation.

8.2 Sécurité civile

M. Sébastien Demers explique les montants reçus grâce à la subvention : 100% des sommes pour la sécurité civile ont été reçues par les 11 municipalités (les 10 municipalités desservies par le SSIRMRCB et Saint-Sylvère). L'octroi est confirmé pour les 2 montants soit : 4 500 \$ et 12 000 \$ et ce, pour chaque municipalité.

Il recommande de se diriger vers une ressource externe afin de travailler sur le dossier. Mme Ginette Deshaies se questionne sur la marche à suivre dans ce dossier et déplore le fait qu'elle n'est pas au courant de la situation. Elle aimerait avoir un topo de la situation lui permettant de mieux comprendre les enjeux et les responsabilités en lien avec la sécurité civile. M. Sébastien Demers explique que le consultant va apporter son expertise et questionner les élus afin de recommander les meilleures pratiques de travail pour l'organisation.

Il fait part également du travail effectué par la ville de Sherbrooke et mentionne qu'il serait

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

avantageux pour le SSIR de se baser sur leur travail. Une demande des devis des organisations voisines est faite, des réponses sont attendues sous peu.

Il est convenu d'aller vers trois consultants et de leur demander de faire une présentation de leurs différents projets.

RESOLUTION # 2019-04-82

autorisation pour aller en appel d'offre pour une ressource externe en sécurité civile

CONSIDÉRANT QUE les 10 municipalités desservies par le SSIRMRCB et la municipalité de Saint-Sylvere sont d'accord pour mettre en commun l'organisation de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offre, pour des services professionnels en sécurité civile, doit être rédigé et présenté à un comité formé d'élus pour fins d'approbation;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offre approuvé devra être envoyé à 3 consultants et que ces derniers devront présenter leur projet au conseil des maires;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER d'autoriser M. Sébastien Demers à rédiger un appel d'offre pour des services professionnels en sécurité civile, à le présenter au comité formé à cet effet pour fins d'approbation.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cet appel d'offres soit transmis à 3 consultants et que ces derniers soient invités à présenter leur projet au conseil des maires.

ADOPTÉE

8.3 SUMI – camionnette

M. Sébastien Demers explique que les activités prévues, dans le cadre du SUMI, ont été réalisées en entier et dans les délais prévus par la subvention accordée par le gouvernement. Grâce à l'économie faite sur certains achats, un montant a été remis au SSI de Bécancour pour l'achat de leur bateau de sauvetage.

Il explique aussi que la première camionnette du devis (GMC Sierra) a été volée avant la livraison. Le concessionnaire concerné a offert (Chevrolet Silverado) en remplacement. Il est proposé par M. Guy Saint-Pierre de demander au soumissionnaire de remplir à nouveau le devis et s'il est conforme et répond à 100% des exigences, de faire l'achat de l'équivalent proposé. En cas contraire, de non-conformité ou d'un manquement à l'un ou plusieurs points demandés, la soumission sera rejetée. Dans ce cas, il est convenu de se diriger vers la deuxième soumission conforme.

RÉSOLUTION # 2019-04-83

équivalence de la camionnette selon le devis

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire retenu pour l'achat de la camionnette, Deschaillons Autos, n'est plus en mesure de le livrer pour des raisons hors de son contrôle;

CONSIDÉRANT QUE Deschaillons Autos a trouvé une camionnette équivalente soit un Chevrolet Silverado au lieu d'un GMC Sierra;

CONSIDÉRANT QUE le prix demeure inchangé;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER DE demander à Deschaillons Autos de compléter le formulaire de soumission selon les spécificités de la camionnette équivalente proposée et que si tout est conforme, la nouvelle soumission soit acceptée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'achat de la camionnette soit effectué chez le 2^e soumissionnaire, Gentilly Ford, si le devis de Deschaillons Autos n'est pas conforme.

ADOPTÉE

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Formation CNESST

M. Sébastien Demers explique que 12 candidats ont été budgétés pour la formation RCR de la CNESST. Grâce à la subvention du SUMI, ce nombre pourra passer à 24 en 2019 et les frais seront couverts en presque totalité par la subvention.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Embauche pompiers

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

Le comité des ressources humaines a rencontré 3 candidats en mars dernier, il recommande 2 candidatures sur les 3 qui se sont présentées.

**RÉSOLUTION # 2019-04-84
embauche pompiers recrues**

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a rencontré 3 candidats en mars dernier;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier recommande 2 de ces candidats soit Marc-André Roux (Manseau – 27 ans) et Dany Lafrenière de (Parisville – 17 ans);

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER DE procéder à l'embauche des candidats susnommés à titre de pompiers recrues pour le SSIRMRCB tel que recommandé par le comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

10.2 Accès à l'information – intervention Sainte-Cécile-de-Lévrard

Demande d'accès à l'information suite à une intervention pour vérification, toiture enneigée.

M. Daniel Béliveau mentionne qu'il est de son mandat de répondre aux demandes d'accès à l'information et souhaite obtenir copie de cette demande. M. Eric Dupont mentionne qu'il serait préférable de ne pas s'ingérer dans ce genre d'appel car il n'est pas des champs de compétence du SSIRMRCB. M. Sébastien Demers explique que selon le code d'appel fourni, la centrale d'alarme devait contacter le SSIR. Il est demandé de faire une nomenclature des codes d'appel et que M. Demers revienne avec une proposition pour éviter ce genre de situation.

10.3 Brulage avec permis à Sainte-Cécile-de-Lévrard pour intervention du 13 avril 2019

M. Sébastien Demers recommande l'envoi d'une facture pour frais de l'intervention à M. Sylvain Mailhot en ce qui concerne un feu avec permis qui ne respectait pas le règlement de prévention des incendies du SSIRMRCB.

**RÉSOLUTION # 2019-04-85
facture pour brulage avec permis non respecté**

CONSIDÉRANT QUE M. Sylvain Mailhot a obtenu un permis de brulage afin de se départir de matières autorisées soit : le bois d'un bâtiment qu'il démolissait et brûlait au fur et à mesure;

CONSIDÉRANT QUE M. Mailhot a décidé d'allumer une partie de son bâtiment qui était encore debout;

CONSIDÉRANT QU'il ne respectait plus les conditions de son permis de brulage selon le règlement de prévention incendie en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE cela a occasionné un appel au 911 pour un incendie de bâtiment agricole;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QU'une facture lui soit envoyée en vertu de l'article 4.20.4 du *Règlement de prévention incendie No 321*.

ADOPTÉE

10.4 Intervention à Saint-Sylvère du 16 août 2017

Le SSIRMRCB a reçu une demande de convocation de la part de l'expert en sinistre de Bécancour concernant le feu de l'école de Saint-Sylvère. Le dossier suit son cours et il est demandé de faire un suivi concernant les assurances du service.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Jean-Louis Bélisle demande si nous avons reçu le rapport annuel de Bécancour, M. Sébastien Demers répond par l'affirmative.

12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*)**

**RÉSOLUTION # 2019-04-86
levée de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy Saint-Pierre

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la présente séance soit levée (21h10).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet

Daniel Béliveau
Directeur général et secrétaire-trésorier

PROJET